

# Avis officiels

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **32 (1903)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

chants et de productions musicales et littéraires. On a beaucoup remarqué l'aisance avec laquelle des élèves de 12 à 13 ans ont représenté plusieurs scènes du *Polyeucte* de Corneille.

**Vaud.** — Un cours normal pour maîtres de gymnastique de jeunes filles aura lieu à Lausanne, du 21 septembre au 9 octobre prochain, sous les auspices de la Société suisse des maîtres de gymnastique et la direction de MM. les professeurs Matthey, de Neuchâtel, et Michel, de Lausanne.

Le dernier cours de ce genre a eu lieu à Montreux, en 1898.

Le manuel de gymnastique, publié par M. Matthey-Gentil, servira de base au travail pratique. Le programme, déjà très vaste, sera complété par l'étude des jeux scolaires et des principes de la méthode suédoise.

---

## AVIS OFFICIELS

---

**Matériel scolaire.** — a) Le Bureau du Matériel ne peut actuellement fournir les enveloppes pour les livrets scolaires. Lorsqu'il en sera pourvu, avis en sera donné dans le *Bulletin*.

b) Le prix-courant du matériel destiné à être affiché dans les salles d'école sera livré cet automne. D'ici là, le prix-courant actuel sera révisé et modifié.

*L'Administrateur.*

\*  
\*\*

Les examens fédéraux des recrues commenceront, cette année, le 13 juillet.

Les cours de répétition devront, en conséquence, être organisés assez à temps pour être ouverts dans la *quinzaine* qui précèdera les examens, conformément à l'art. 213 du règlement général.

Les instituteurs chargés de la tenue de ces cours sont avisés que les livrets-certificats utiles à Messieurs les experts seront exigés à l'occasion des examens. Ils devront, conséquemment, veiller à ce que :

1<sup>o</sup> Les noms, le lieu d'origine, le domicile et la date de la naissance de la recrue y soient correctement inscrits ;

2<sup>o</sup> Mention soit faite, le cas échéant, dans la colonne « Observations », de toute infirmité corporelle ou intellectuelle du recruté ;

3<sup>o</sup> Les notes de mérite y soient inscrites pour ceux qui ont fréquenté une école de perfectionnement.

A défaut du livret-certificat, le recruté devra remettre à Messieurs les experts une attestation de l'instituteur constatant l'école qu'il a fréquentée en dernier lieu, c'est-à-dire pendant sa dernière année scolaire obligatoire.

Les formules d'attestation sont remises gratuitement au corps enseignant par le Dépôt central du matériel d'enseignement.

*Direction de l'Instruction publique.*